

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 02/04/2021

Date de mise en ligne :

certifié exact,

**Séance du mardi 30 mars
2021
D-2021/120**

Aujourd'hui 30 mars 2021, à 14h35,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspensions de séance de 15h17 à 15h26 et de 18h44 à 18h58

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Monsieur Olivier CAZAU, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Monsieur Antoine BOUDINET, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Véronique SEYRAL,

Monsieur Maxime GHESQUIERE présent jusqu'à 18h30

Excusés :

Madame Céline PAPIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE,

Convention annuelle entre la Ville de Bordeaux et les associations agissant en faveur de la Vie associative de l'Enfance et de la Jeunesse. Adoption. Autorisation.

Madame Sylvie SCHMITT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux, dans le cadre des différents dispositifs contractuels dans lesquels elle est engagée, poursuit et coordonne de nombreuses interventions socio-éducatives en direction des Bordelais.

Les associations partenaires de la Ville, mènent, chacune dans son champ de compétence propre, des actions à caractère social, éducatif, sportif, culturel et de loisirs.

A ce titre, elles contribuent aux côtés de la Ville à la mise en œuvre d'une volonté partagée de continuité éducative en direction des enfants et des jeunes Bordelais.

Les actions qui en découlent s'articulent autour des objectifs suivants :

- Favoriser l'épanouissement et la socialisation de l'enfant ;
- Rendre accessible à tous les enfants une offre de loisirs, dans des domaines variés ;
- Contribuer à la découverte des ressources locales en matière d'offre de loisirs culturels, sportifs, scientifiques et autres ;
- Contribuer à la réussite éducative et scolaire de l'enfant ;
- Développer des projets cohérents pour les besoins de l'enfant en collaboration avec l'ensemble des acteurs éducatifs de l'école ;
- Participer au suivi et à l'évaluation de ces activités.

Conformément à la délibération du conseil municipal de la Ville de Bordeaux n°2020-309 du 8/12/2020 et afin de faciliter le fonctionnement des associations dans l'attente du vote du Budget primitif de la Ville de Bordeaux, un acompte provisionnel a fait l'objet d'un versement en début d'exercice 2021 tel que précisé dans le tableau ci-après.

Pour l'année 2021, le montant prévisionnel de l'ensemble des actions menées par les associations dans le cadre du soutien de la Ville, s'élève à **18 884 943 euros** répartis ainsi :

- Fonctionnement Général des Associations pour **6 215 586 euros**
- Les Centres d'Accueil de Loisirs pour **10 096 358 euros**
- L'animation des Accueils Péri Scolaires pour **1 226 568 euros**
- L'animation des PAM (Pause Méridienne) 3-5 ans pour **384 698 euros**
- L'animation des PAM (Pause Méridienne) 6-11 ans pour **434 138 euros**
- Les Pôles Spécifiques 6/11 ans pour **145 849 euros**
- Les Actions de loisirs 12/17 ans pour **381 746 euros**

L'ensemble représente une augmentation de **132 346 euros**, soit + 0,70% par rapport au budget primitif 2020.

Pour le budget de fonctionnement général des associations, une diminution de **81 637 euros** est observée, soit - 1,30%. En effet, les affectations prévisionnelles 2021 induisent une diminution mécanique de la subvention de fonctionnement allouée aux Centres d'Animation de Bordeaux, incluse dans une enveloppe globale de 8,3 M€ contractualisée par une Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens dont la durée est prorogée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2021. Les subventions d'activité Enfance allouées à cette association augmentent quant à elles du même montant suite notamment, à son engagement sur le nouveau groupe scolaire Ginko II.

La ville de Bordeaux traduit son engagement dans l'accompagnement des besoins de la population en matière d'accueil de loisirs des enfants par un soutien financier croissant aux partenaires associatifs. Cette année encore, l'augmentation des budgets relatifs aux activités Enfance est consécutive à la hausse des capacités d'accueil. En effet, ce sont 380 places les mercredis, près de 64 places par période de vacances et 256 places les soirs après l'école qui ont été prises en compte en raison de l'évolution démographique et de la livraison de 2 groupes

scolaires lors du premier trimestre de l'année scolaire 2020 ainsi que la mise en service de nouveaux bâtiments accueillant 4 groupes scolaires prévus durant l'année 2021.

A noter, comme l'an passé, les budgets relatifs aux activités de la Pause méridienne (PAM) pour les 3/11 ans ont été calculés et affectés aux associations pour la période janvier/août 2021. En raison de l'évaluation de ce dispositif à la fin de l'année scolaire 2020-2021, des enveloppes restent à affecter pour la période septembre/décembre 2021 en fonction des adaptations qui seront retenues. En ce qui concerne l'accueil des enfants à besoins spécifiques et les actions en faveur des jeunes, des subventions restant à affecter permettront de financer les nouveaux projets à venir sur l'année.

Au titre de l'exercice 2021, il est donc nécessaire de conclure des conventions de partenariat. Dans ces conventions, la Ville de Bordeaux et les associations s'accordent sur les objectifs généraux précités et les moyens financiers alloués par la Ville.

Pour information, le tableau en annexe dresse l'estimation des aides en nature qui pourraient être accordées au titre de l'année 2021 sur la base des montants arrêtés lors du Compte administratif 2019.

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Bordeaux n°2020-309 du 8/12/2020 relative à l'Adoption du budget 2021 - ouverture des crédits provisoires d'investissement dans le cadre de l'article L.1612-1 du CGCT, les tableaux d'affectation et des acomptes déjà versés sont joints en annexe.

C'est pourquoi, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Approuver la répartition des subventions allouées aux associations partenaires de la Ville.
- Signer les conventions afférentes avec chaque association subventionnée.
- Décider le versement des sommes au profit des associations.

ADOpte A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE Monsieur Vincent MAURIN

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 30 mars 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Sylvie SCHMITT

**Programme Structures d'animation et de proximité
Fonctionnement général des associations 2021**

ASSOCIATIONS	Subvention en euros	Acompte versé en euros	Restant dû
CENTRE REGIONAL D'INFORMATION JEUNESSE NOUVELLE-AQUITAINE - CRIJNA	40 000,00	0,00	40 000,00
CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX (CULTIVONS LE PARTAGE)	4 411 298,00	3 369 701,25	1 041 596,75
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	269 800,00	202 350,00	67 450,00
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	113 741,00	85 305,75	28 435,25
LE TAUZIN	162 549,00	121 911,75	40 637,25
LES COQS ROUGES	76 754,00	57 565,50	19 188,50
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	373 507,00	280 130,25	93 376,75
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	114 000,00	85 500,00	28 500,00
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	150 523,00	112 892,25	37 630,75
UNION SAINT-BRUNO	244 104,00	183 078,00	61 026,00
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	232 300,00	174 225,00	58 075,00
ASSOCIATION DES ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE - STRUCTURE LOCALE D'ACTIVITES BORDEAUX MICHEL MONTAIGNE	2 500,00	1 875,00	625,00
ASSOCIATION DU PATRIMOINE ISRAELITE D'AQUITAINE - APIA	5 000,00	3 750,00	1 250,00
ASSOCIATION SPORTIVE CHARLES MARTIN	1 000,00	750,00	250,00
JEUNES SCIENCE BORDEAUX	2 210,00	1 657,50	552,50
LES PETITS DEBROUILLARDS NOUVELLE-AQUITAINE SUD	10 000,00	7 500,00	2 500,00
O SOL DE PORTUGAL	6 300,00	4 725,00	1 575,00
TOTAL	6 215 586,00	4 692 917,25	1 522 668,75

**Programme Accueils éducatifs et de Loisirs
Centres de Loisirs 2020**

ASSOCIATIONS	Subventions en euros	Acompte versé	Restant dû
AMICALE LAIQUE DES ECOLES DAVID JOHNSTON - LAGRANGE - ALBERT BARRAUD - NAUJAC	365 148,00	182 574,00	182 574,00
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	780 312,00	507 202,80	273 109,20
ASSOCIATION POUR UNE EDUCATION BUISSONNIERE (- APEB)	26 756,00	13 378,00	13 378,00
ASTROLABE	80 841,00	52 546,65	28 294,35
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	637 548,00	318 774,00	318 774,00
BORDEAUX ETUDIANTS CLUB - BEC	26 757,00	13 378,50	13 378,50
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	242 385,00	157 550,25	84 834,75
CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX (CULTIVONS LE PARTAGE)	3 045 332,00	1 522 666,00	1 522 666,00
FOYER FRATERNEL	249 605,00	124 802,50	124 802,50
GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	225 110,00	146 321,50	78 788,50
LE TAUZIN	335 375,00	167 687,50	167 687,50
LES COQS ROUGES	148 980,00	74 490,00	74 490,00
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	379 221,00	189 610,50	189 610,50
O'PTIMOMES LOISIRS	393 335,00	196 667,50	196 667,50
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	773 947,00	386 973,50	386 973,50
STADE BORDELAIS	111 855,00	55 927,50	55 927,50
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	570 180,00	285 090,00	285 090,00
UNION SAINT-BRUNO	860 205,00	430 102,50	430 102,50
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	793 466,00	396 733,00	396 733,00
Subvention à affecter (accueils d'enfants à besoins spécifiques)	50 000,00	0,00	50 000,00
TOTAL	10 096 358,00	5 222 476,20	4 873 881,80

Accueils Péricolaires 2021

ASSOCIATIONS	Subventions en euros	Acompte versé	Restant dû
AMICALE LAIQUE DES ECOLES DAVID JOHNSTON - LAGRANGE - ALBERT BARRAUD - NAUJAC	26 464,00	10 585,60	15 878,40
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	204 799,00	102 399,50	102 399,50
ASTROLABE	7 871,00	4 722,60	3 148,40
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	92 743,00	37 097,20	55 645,80
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	4 237,00	1 694,80	2 542,20
CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX (CULTIVONS LE PARTAGE)	297 750,00	119 100,00	178 650,00
FOYER FRATERNEL	5 938,00	2 375,20	3 562,80
GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	8 650,00	4 757,50	3 892,50
LE TAUZIN	53 385,00	21 354,00	32 031,00
LES COQS ROUGES	30 000,00	12 000,00	18 000,00
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	53 369,00	21 347,60	32 021,40
O SOL DE PORTUGAL	10 333,00	4 133,20	6 199,80
O'PTIMOMES LOISIRS	51 126,00	30 675,60	20 450,40
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	100 786,00	40 314,40	60 471,60
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	47 635,00	19 054,00	28 581,00
UNION SAINT-BRUNO	90 880,00	36 352,00	54 528,00
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	100 602,00	40 240,80	60 361,20
Subvention à affecter (accueils d'enfants à besoins spécifiques)	40 000,00	0,00	40 000,00
TOTAL	1 226 568,00	508 204,00	718 364,00

PAM 3-5 ans 2021

ASSOCIATIONS	Subventions en euros	Acompte versé	Restant dû
AMICALE LAIQUE DES ECOLES DAVID JOHNSTON - LAGRANGE - ALBERT BARRAUD - NAUJAC	7 314,00	4 388,40	2 925,60
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	43 484,00	26 090,40	17 393,60
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	12 088,00	7 252,80	4 835,20
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	3 760,00	2 256,00	1 504,00
CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX (CULTIVONS LE PARTAGE)	68 210,00	68 210,00	0,00
FOYER FRATERNEL	2 811,00	1 686,60	1 124,40
GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	2 944,00	1 472,00	1 472,00
LE TAUZIN	3 377,00	2 026,20	1 350,80
LES COQS ROUGES	6 396,00	3 837,60	2 558,40
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	14 765,00	8 859,00	5 906,00
O'PTIMOMES LOISIRS	8 845,00	5 307,00	3 538,00
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	11 803,00	7 081,80	4 721,20
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	10 463,00	6 277,80	4 185,20
UNION SAINT-BRUNO	14 234,00	8 540,40	5 693,60
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	14 324,00	8 594,40	5 729,60
Subvention à affecter (fonctionnement sept-déc)	149 880,00	0,00	149 880,00
Subvention à affecter (accueils d'enfants à besoins spécifiques)	10 000,00	0,00	10 000,00
TOTAL	384 698,00	161 880,40	222 817,60

PAM 6-11 ans 2021

ASSOCIATIONS	Subventions en euros	Acompte versé	Restant dû
AMICALE LAIQUE DES ECOLES DAVID JOHNSTON - LAGRANGE - ALBERT BARRAUD - NAUJAC	11 031,00	6 618,60	4 412,40
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	4 239,00	1 271,70	2 967,30
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	18 667,00	11 200,20	7 466,80
CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX (CULTIVONS LE PARTAGE)	117 163,00	41 007,05	76 155,95
LE TAUZIN	6 797,00	4 078,20	2 718,80
LES COQS ROUGES	2 588,00	1 552,80	1 035,20
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	14 876,00	8 925,60	5 950,40
O SOL DE PORTUGAL	5 525,00	3 315,00	2 210,00
O'PTIMOMES LOISIRS	11 722,00	7 033,20	4 688,80
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	18 074,00	10 844,40	7 229,60
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	9 289,00	5 573,40	3 715,60
UNION SAINT-BRUNO	19 796,00	11 877,60	7 918,40
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	14 717,00	8 830,20	5 886,80
Subvention à affecter (fonctionnement sept-déc)	169 654,00	0,00	169 654,00
Subvention à affecter (accueils d'enfants à besoins spécifiques)	10 000,00	0,00	10 000,00
TOTAL	434 138,00	122 127,95	312 010,05

Pôles Spécifiques 6/11 ans 2021

ASSOCIATIONS	Subventions en euros	Acompte versé	Restant dû
AMICALE LAIQUE BORDEAUX CENTRE	2 500,00	1 250,00	1 250,00
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	32 700,00	24 525,00	8 175,00
ASSOCIATION SPORTIVE CHARLES MARTIN	6 000,00	980,00	5 020,00
CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX (CULTIVONS LE PARTAGE)	40 840,00	20 420,00	20 420,00
FOYER FRATERNEL	10 000,00	5 000,00	5 000,00
GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL CLUB	1 267,00	0,00	1 267,00
INTERLUDE	10 000,00	5 000,00	5 000,00
JEUNES SCIENCE BORDEAUX	2 733,00	0,00	2 733,00
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	7 580,00	3 790,00	3 790,00
LES PETITS DEBROUILLARDS NOUVELLE-AQUITAINE SUD	11 000,00	5 500,00	5 500,00
O'PTIMOMES LOISIRS	7 477,00	3 365,25	4 111,75
RESEAU MOM'ARTRE	4 620,00	0,00	4 620,00
STADE BORDELAIS	2 232,00	1 116,00	1 116,00
Subvention à affecter (fonctionnement sept-déc)	6 900,00	0,00	6 900,00
TOTAL	145 849,00	70 946,25	74 902,75

Actions de loisirs 12/17 ans et Actions Jeunes 2021

ASSOCIATIONS	Subventions en euros	Acompte versé	Restant dû
ACADEMIE YOUNUS	5 000,00	2 250,00	2 750,00
AMICALE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES LAIQUES DE BACALAN - ALB	5 000,00	2 000,00	3 000,00
ASSOCIATION PROMOTION INSERTION SPORT EN AQUITAINE - APIS	4 000,00	3 000,00	1 000,00
ASTROLABE	16 921,00	12 690,75	4 230,25
CENTRE DE PREVENTION ET DE LOISIRS DES JEUNES DE BORDEAUX - CPLJ Bordeaux	5 000,00	2 500,00	2 500,00
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	22 000,00	14 300,00	7 700,00
CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX (CULTIVONS LE PARTAGE)	180 825,00	90 412,50	90 412,50
FENRIR STUDIO	2 000,00	0,00	2 000,00
FOYER FRATERNEL	30 000,00	15 000,00	15 000,00
GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL CLUB	5 000,00	0,00	5 000,00
GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	24 000,00	18 000,00	6 000,00
JEUNES SCIENCE BORDEAUX	5 000,00	0,00	5 000,00
LE TAUZIN	25 000,00	12 500,00	12 500,00
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE CENTRE DE LOISIRS DES DEUX VILLES - MJC CL2V	10 000,00	5 000,00	5 000,00
PARALLELES ATTITUDES DIFFUSION - ROCKSCHOOL	5 000,00	2 500,00	2 500,00
SURF INSERTION	8 000,00	4 000,00	4 000,00
TEEN.S.UP	2 500,00	0,00	2 500,00
UNION SAINT-BRUNO	7 000,00	3 500,00	3 500,00
Subvention à affecter	19 500,00	0,00	19 500,00
TOTAL	381 746,00	187 653,25	194 092,75

ANNEXE 1 : Valorisation des aides en nature

ASSOCIATIONS	ESTIMATION DES AIDES EN NATURE 2021 SUR LA BASE DES MONTANTS 2019
ACADEMIE YOUNUS	46 434,66 €
AMICALE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES LAIQUES DE BACALAN - ALB	8 760,38 €
AMICALE LAIQUE BORDEAUX CENTRE	15 417,00 €
ASSOCIATION DU PATRIMOINE ISRAELITE D'AQUITAINE - APIA	499,20 €
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	88 469,00 €
ASSOCIATION POUR UNE EDUCATION BUISSONNIERE (- APEB)	3 816,00 €
ASSOCIATION PROMOTION INSERTION SPORT EN AQUITAINE - APIS	47 944,03 €
ASSOCIATION SPORTIVE CHARLES MARTIN	3 415,25 €
ASTROLABE	33 631,80 €
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	299 645,63 €
BORDEAUX ETUDIANTS CLUB - BEC	253 256,63 €
CENTRE DE PREVENTION ET DE LOISIRS DES JEUNES DE BORDEAUX - CPLJ Bordeaux	1 847,50 €
CENTRE REGIONAL D'INFORMATION JEUNESSE NOUVELLE-AQUITAINE - CRIJNA	37 834,00 €
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	41 674,65 €
CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX (CULTIVONS LE PARTAGE)	917 900,85 €
FOYER FRATERNEL	1 527,84 €
GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL CLUB	117 241,70 €
GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	3 149,98 €
INTERLUDE	81 348,56 €
JEUNES SCIENCE BORDEAUX	34 320,00 €
LE TAUZIN	190 456,27 €

LES COQS ROUGES	164 416,15 €
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	513 734,42 €
LES PETITS DEBROUILLARDS NOUVELLE-AQUITAINE SUD	138,78 €
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE CENTRE DE LOISIRS DES DEUX VILLES - MJC CL2V	562,72 €
O SOL DE PORTUGAL	5 412,10 €
O'PTIMOMES LOISIRS	3 114,00 €
PARALLELES ATTITUDES DIFFUSION - ROCKSCHOOL	44 358,34 €
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	326 633,92 €
STADE BORDELAIS	524 149,11 €
SURF INSERTION	1 500,00 €
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	97 086,91 €
UNION SAINT-BRUNO	714 779,48 €
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	234 251,77 €